SAINT-LAURENT-DU-VAR

PORTE DE FRANCE

LE MAGAZINE

Rentrée *scolaire* p.4

p.16 Une police au service des Laurentins

p.12 Polar(s) sur la ville

p.26 Des travaux pour améliorer le quotidien

www.saintlaurentduvar.fr

N°29 | 4ème TRIMESTRE 2021

SOMMAIRE

P.4 | Une rentrée au tableau d'honneur !

P.12 | Le polar en tête d'affiche

P.16 | Une police au service des habitants

P.22 | « Villes et villages fleuris » en visite

P.23 | Cityscoot « roule » à l'électrique

P.24 | Quid de la concertation publique pour le tramway

P.26 | À la reconquête du littoral

P.27 | Port : môle ouest en avant toute

P.28 | Des travaux à la pelle

P.30 | Le virage de L'Agasc

P.32 | Slupt, apprendre tout au long de l'année

P.33 | Une saison culturelle à cultiver

P.34 | Tribunes politiques

P.35 | Un monde associatif en fête

SAINT-LAURENT-DU-VAR
PORTE DE FRANCE

Magazine de Saint-Laurent-du-Var **Directeur de la publication** : Joseph Segura | **Rédaction** : Sudeast Info | **Graphisme et mise en page** : BHB Communication | **Photos** : Laurent Thareau, Ville de Saint-Laurent-du-Var | **Impression** : Zimmermann, Villeneuve-Loubet | **Diffusion gratuite** : La Poste | **Tirage** : 16 000 exemplaires. **N°ISSN** : 1257 – 5356. Communication – Cabinet du Maire BP 125, 06706 Saint-Laurent-du-Var

PEFC 10-31-1934 Certifié PEFC. Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. pefc-france.org

Saint-Laurent-du-Var (06) www.saintlaurentduvar.fr

ÉDITO

"Belle rentrée à tous les Laurentin(e)s !"

**JOSEPH SEGURA, MAIRE DE SAINT-LAURENT-DU-VAR,
VICE-PRÉSIDENT DE LA MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR, CONSEILLER DÉPARTEMENTAL**

L'heure de la rentrée a sonné, elle invite petits et grands à une nouvelle année, pleine de découvertes et d'apprentissages, de rencontres, de loisirs et de projets partagés. Les 2 784 élèves qui ont repris le chemin de l'école, ainsi que leurs parents, vivent à chaque rentrée scolaire un événement particulièrement important qui apporte un certain nombre de changements.

Cette rentrée reste hélas marquée par la présence d'une pandémie qui pèse sur notre quotidien depuis plus de 19 mois. Nous aurions tous espéré un retour à la normale, en particulier ceux parmi nous les plus durement touchés. Je pense aux professionnels de santé bien évidemment, à tous les hommes et les femmes qui ont permis à la campagne de se poursuivre et même de s'accentuer. Merci à tous pour votre mobilisation ! Je pense aussi à tous les professionnels du tourisme, des loisirs, de la restauration… qui conservent en dépit des aléas actuels une grande détermination.

Heureusement, nous avons pu compter sur quelques éclaircies… L'été laurentin a été rythmé par de nombreuses animations culturelles, sportives et festives pour mieux appréhender une respiration estivale tant attendue. Les concerts, les spectacles, ont permis de retrouver le goût de l'évasion et de la découverte… Le monde de la culture reste impacté par la crise, mais l'art sous toutes ses formes jalonnera la saison 2021-2022 comme en témoigne la riche et éclectique programmation culturelle concoctée, avec pour débuter le retour les 7, 8, 9 et 10 octobre du festival du Polar.

C'est fort de ces notes d'optimisme que nos enfants ont retrouvé le chemin de l'école. Une école que nous envisageons comme un lieu d'exploration culturelle, environnementale, numérique.

La rentrée est aussi synonyme de grands travaux. Cette année encore, nous ne dérogeons pas à la règle puisque nous avons profité des vacances d'été pour rénover les bâtiments scolaires. Des travaux qui portent sur la mise en sécurité des groupes scolaires, l'entretien et la réfection des bâtiments, l'aménagement de cours d'école mais aussi sur la rénovation énergétique.

En cette rentrée, notre attention est tout particulièrement portée vers les écoliers, de la maternelle aux classes élémentaires, qui intègrent nos neuf groupes scolaires. L'école est un lieu de liberté et d'égalité, les jeunes laurentins sont l'espoir de notre cité de demain. Leur réussite est un enjeu majeur pour notre territoire.

L'été et la rentrée sont aussi marqués par des grands travaux comme la rénovation de nos promenades des Flots Bleus et des projets moins visibles mais ô combien essentiels qui se concrétisent au fil de l'eau pour améliorer votre quotidien.

En ces temps incertains où la solidarité, les gestes citoyens font rempart contre le risque de division de notre société, la rentrée favorise le dialogue et les échanges ; des moments indispensables pour continuer de construire ensemble l'avenir de notre ville, nous réinventer, innover car c'est à l'échelle de notre ville, de nos quartiers que nous pouvons agir.

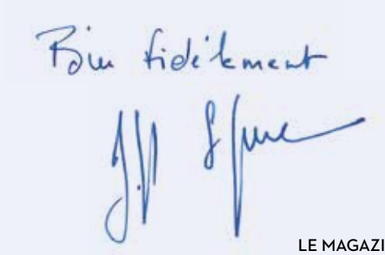

SAINT-LAURENT-DU-VAR ANTICIPE
L'ÉCOLE DE DEMAIN

Ce 2 septembre, 2 784 petit-es Laurentin-es ont pris le chemin de l'école. Comment la Ville de Saint-Laurent-du-Var agit-elle pour garantir aux enfants de bonnes conditions d'apprentissage, les accompagner vers la réussite et favoriser l'épanouissement des élèves ? De quels leviers dispose-t-elle pour encourager l'égalité des chances et n'oublier personne ? Aménagements, loisirs, langage, santé, sport, écocitoyenneté, activités d'éveil, dispositifs dédiés pour les enfants en situation de fragilité… État des lieux.

En ce début du mois de septembre, la cloche a sonné la fin des vacances. Enseignants et enfants ont repris le chemin de l'école. À Saint-Laurent-du-Var comme dans le reste de l'Hexagone, le protocole sanitaire continue à être respecté avec port du masque obligatoire à partir de 6 ans. « *L'éducation est une priorité de la Ville depuis 2014 et le reste puisque c'est le premier poste de dépenses*, souligne Joseph Segura, maire de Saint-Laurent-du-Var. *La crise sanitaire a rappelé combien la scolarité est importante, tant pour les enseignements que pour l'éducation globale, la vie en société… Nous avons la responsabilité de préparer l'avenir des enfants en mobilisant tous nos moyens afin d'assurer le bien vivre au sein des écoles.* »

UN ENVIRONNEMENT SAIN ET APAISÉ

Il s'agit tout d'abord d'accueillir les élèves dans un cadre sain, confortable et sécurisé. « *Nous avons utilisé la période estivale pour préparer une rentrée scolaire dans les meilleures conditions de sécurité sanitaire pour nos enfants et enseignants* », a déclaré Brigitte Lizée-Juan, adjointe à l'éducation. Et Joseph Segura d'insister sur le fait que « *toutes les classes sont ainsi équipées d'un capteur de CO2. Cet outil permet de savoir à quel moment aérer une pièce tandis que le second assure le renouvellement de l'air et supprime 99 % des polluants.* » Ce dispositif permet d'optimiser la fréquence d'aération et de faire participer les enfants en leur indiquant la nécessité d'aérer grâce à un système de signalétique tricolore accessible à tous.

La période estivale aura été propice aux travaux et à la rénovation de certains établissements. « *Aujourd'hui, le suivi de demandes de travaux s'avère plus efficace et pertinent et qui va nous permettre d'établir un plan de maintenance de nos bâtiments* », glisse Danielle Hebert, adjointe aux travaux. Et notamment des chantiers portant sur l'entretien et la réfection des bâtiments scolaires, principalement sur la rénovation énergétique et l'amélioration des conditions hivernales et estivales dans les écoles ou encore sur la végétalisation des cours d'école. « *Nous avons également initié un travail sur la pollution de l'air à l'école Gaby Ferrer* », annonce Brigitte Lizée-Juan. Étudié en collaboration avec la communauté éducative, son objectif est d'assurer les meilleures conditions d'apprentissage aux enfants dans une démarche durable et écoresponsable.

LANCEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Afin d'accompagner au mieux les enfants et leurs familles, la Mairie de Saint-Laurent-du-Var a procédé au recrutement d'un conseiller numérique pour lutter contre l'illectronisme. Le conseil municipal des jeunes sera également lancé. Une première pour cette nouvelle instance de concertation qui a pour but de permettre aux jeunes de découvrir la gestion et le fonctionnement de la collectivité, mais aussi de les faire participer à la vie politique et administrative de la cité en formulant des avis et suggestions sur tout ce qui concerne la jeunesse laurentine. En outre, une brigade d'animation pour l'accompagnement des enfants handicapés va voir le jour alors qu'un audit sur la restauration municipale a été lancé.

Entre les actions entreprises par anticipation pour endiguer la propagation de la Covid-19, les travaux réalisés pour lutter contre la chaleur ou pour embellir et moderniser les établissements, sans oublier les aménagements en termes de scolarité et d'accessibilité, la Mairie de Saint-Laurent-du-Var a tout mis en oeuvre pour que la rentrée soit la plus sereine possible… Pour les écoliers comme pour leurs parents !

LE PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

« *Notre objectif est d'apporter le maximum de choses à nos enfants afin qu'ils se développent dans les meilleures conditions* ». Le message de Brigitte Lizée-Juan, Adjointe au Maire qui a parmi ses délégations l'Enfance, l'Éducation et la Jeunesse, est clair. Et il s'adresse à tous les jeunes Laurentins. Pas question d'en laisser un seul sur le bord de la route, même s'il rencontre des difficultés scolaires.

Alors, avec la municipalité laurentine et ses partenaires, elle a élaboré des dispositifs éducatifs.

Tout d'abord, le PRE, Programme de Réussite Éducative, puis le CLAS, Contrat Local d'Accompagnement Scolaire, désormais portés par la Caisse des Ecoles qui reprend le flambeau du CCAS.

« *Le PRE consiste à accompagner des enfants et adolescents de 2 à 16 ans présentant des signes de fragilité. Il est uniquement destiné aux résidents du quartier du Point du Jour*, explique Brigitte Lizée-Juan. *Il permet également d'orienter les jeunes et leurs familles sur des actions relevant de plusieurs domaines : scolarité, loisirs, soutien à la parentalité…* »

Voilà pour le fonctionnement. Quant aux objectifs, l'Adjointe au Maire développe : « *Permettre au jeune de devenir autonome dans sa vie quotidienne et ses apprentissages* ». Mais la municipalité laurentine voit plus loin encore : « *Ce dispositif va offrir aux jeunes une ouverture sur les loisirs, mais aussi leur horizon au-delà du quartier, il va également soutenir les parents, les épauler pour que les familles s'impliquent davantage, en instaurant un dialogue entre elles et les acteurs du PRE* ».

Pour atteindre ces objectifs, un accompagnement de tous les instants est donc mis en place dès lors que les différents diagnostics sont établis. Y compris par des intervenants extérieurs. « *In fine, les jeunes sont ensuite orientés vers des filières adaptées* », conclut Brigitte Lizée-Juan. En cette rentrée 2021-22, 9 filles et 12 garçons bénéficient du PRE.

L'ORGANISATION

- **1 coordinatrice et 1 coordinatrice** qui la suppléera en cas de besoin afin d'assurer la continuité de service.
- **1 référente famille** : pour assurer, notamment, le lien avec les familles et accompagner les enfants.
- **1 référente pédagogique** : pour assurer, entre autres, le lien sur le terrain avec les jeunes et les autres acteurs, piloter les ateliers et gérer les intervenants et les animateurs.

DES PARTENAIRES

Le centre social, le CCAS, l'ADSEA, l'ARPAS, la MSD, les établissements scolaires du secteur de la Gare, Michelis ainsi que le collège Saint-Exupéry, les dispositifs municipaux…

LE CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ (CLAS)

Le CLAS a été élaboré afin de réduire les inégalités par la réussite scolaire. Brigitte Lizée-Juan explique : « *Le Contrat Local d'Accompagnement Scolaire est un dispositif gratuit qui vise à accompagner les enfants en difficulté scolaire du CP à la 3e* ». Un formidable outil pour les enfants et leurs familles qui concerne trois groupes scolaires, la Gare, Michelis et Castillon ainsi que les deux collèges de la commune.

« *Consolider certains apprentissages, autonomie des jeunes, aide aux devoirs, tout est mis en place pour la réussite des Laurentins inscrits* ». Comment ? Sur orientation des enseignants.

Ce soutien éducatif destiné aux enfants mais aussi à leurs familles aura donc comme objectifs principaux « *leur accompagnement, la construction de méthodes de travail, atteindre une autonomie et les aider à poursuivre le parcours qu'ils ont choisi. La coordinatrice va rapidement se rendre dans les établissements afin d'expliquer le fonctionnement du CLAS. Bien entendu, là encore, un dialogue permanent sera établi et un suivi également mis en place. Enfin, des évaluations auront lieu pour répondre instantanément aux besoins* », confie l'Adjointe au Maire.

60 écoliers et 90 collégiens pourront bénéficier de ce dispositif… qui prévoit également des activités durant les vacances.

L'ORGANISATION

- **2 coordinatrices**
- **1 référent administratif**
- **1 référent pédagogique**
- **24 intervenants**
  (animateurs titulaires ou vacataires, bénévoles)

INTERVIEW

Brigitte Lizée-Juan

"À Saint-Laurent-du-Var, nous avons une forte volonté de réduire la fracture numérique ! "

Madame Lizée-Juan, pourquoi un plan numérique élaboré par la municipalité ?

Parce que nous sommes conscients que le développement des compétences numériques des élèves favorise l'inclusion et la remédiation, il encourage notamment l'approfondissement, la créativité et le travail individuel. Enfin, il facilite les relations et l'implication des parents d'élèves.

Ce plan passe par le recrutement d'un conseiller numérique…

En effet, un appel à manifestation d'intérêt général pour les collectivités territoriales et leurs groupements a été lancé à la fin de l'année 2020 pour le recrutement et l'accueil de conseillers numériques sur l'ensemble du territoire national avec une ambition commune de rapprocher le numérique du quotidien de tous les Français. La Ville de Saint-Laurent-du-Var s'est portée candidate pour le recrutement d'un conseiller numérique afin d'accompagner les citoyens de tout âge à mieux appréhender l'environnement et les outils numériques. Informer, guider, accompagner, former seront autant de missions proposées que portera ce collaborateur. Cette décision confirme la volonté de la Ville de mettre en place une stratégie de lutte contre l'illectronisme afin de faire face aux mutations et enjeux du numérique pour l'ensemble de nos administrés éloignés de ce mode de communication.

Ses missions ?

Une de ses missions sera de sensibiliser les publics jeunes (enfants, adolescents) et leurs parents aux enjeux du numérique. Il devra accompagner et former les parents aux outils numériques pour le suivi scolaire et l'utilisation de l'Espace Numérique de Travail et aux différentes démarches en ligne disponibles sur le portail citoyen et famille. Il établira une stratégie sur l'axe éducatif en partenariat avec les différents acteurs du temps de l'enfant afin de leur permettre une meilleure maîtrise de l'environnement numérique. Des interventions didactiques et d'animation seront mises sur pied dans les différents temps de l'enfant proposés par la ville afin de sensibiliser les enfants et adolescents aux dérives du Net (cyber harcèlement…) et à l'intérêt de la continuité pédagogique (classes virtuelles, socle numérique). Un accompagnement est enfin prévu dans le cadre des PRE et CLAS.

> “Nous sommes conscients que le développement des compétences numériques des élèves favorise l'inclusion et la remédiation.”

La généralisation du numérique éducatif concernera l'ensemble des écoles élémentaires et primaires ?

Les États généraux du numérique pour l'éducation ont acté la nécessité d'accompagner les écoles dans la mise en œuvre du numérique éducatif pour favoriser la constitution de différents projets. En attendant la réponse de l'Etat, la Ville va se doter d'un espace numérique de travail (ENT), utilisable par toutes les écoles, permettant la communication entre les équipes pédagogiques et les parents (cahier de liaison, informations diverses, carnet de notes, photographie, vidéos…), la communication par la municipalité (espace Mairie) à destination des parents (le périscolaire, le menu de la cantine…), des directeurs d'écoles… Elle répondra obligatoirement aux exigences du RGPD, quant à l'exploitation, le stockage et la diffusion d'informations à caractère personnel, que ce soit pour les enseignants, les parents ou la municipalité. À Saint-Laurent-du-Var, nous avons une forte volonté de réduire la fracture numérique !

Il y a la fracture numérique mais aussi, hélas, de la violence dans les écoles…

Nous allons mener des actions. La Ville, avec l'ensemble de ses partenaires, souhaite, à travers son plan d'actions, inclure les dimensions de vivre ensemble, de fraternité, d'égalité et d'inclusion de toutes les diversités en faveur des familles et de leurs enfants. Une cartographie au sein des écoles, en cours de réflexion, va permettre d'identifier au mieux les indicateurs sociaux, économiques… Tous les acteurs agiront ensuite et un lieu pour accueillir les familles et les enfants, pour être ensemble et trouver des réponses, va être créé. Les problèmes seront mieux identifiés, les actions ciblées. Nous ne lâcherons rien dans cette lutte contre les violences et le harcèlement sous toutes ses formes !

Saint-Laurent-du-Var « cité éducative » ?

Ce label « cité éducative » est une action publique en faveur de la jeunesse des quartiers prioritaires et vise à intensifier les prises en charges éducatives des enfants à partir de 3 ans et des jeunes jusqu'à 25 ans. Saint-Laurent-du-Var a été intégré dans le cadre du Quartier prioritaire Ville de Nice avec les Moulins et donc le Point-du-Jour fait partie des 80 territoires éligibles. Les écoles élémentaires de la Gare 1 et 2 ainsi que les maternelles Pasteur et Gaby Ferrer sont concernés ainsi que le collège St-Exupéry. Plus de 88 jeunes résidant dans le périmètre de la zone QPV peuvent donc bénéficier d'un véritable accompagnement concerté de tous les acteurs (Préfecture, Métropole, Éducation Nationale, Ville, l'ADSEA, l'ARPAS, L'AGASC…..). Grâce à ce dispositif, tous les enfants scolarisés dans ces établissements bénéficient d'actions éducatives dans les temps scolaires et périscolaires autour d'une charte de valeurs éducatives partagées (bienveillance, coéducation, laïcité, égalité filles-garçons, respect…)… Notre Commune veillera à ce que l'enfant puisse disposer de matériels informatiques (2 classes mobiles comprenant 16 tablettes), des portables pour l'enseignant, des étuis de protection, des points d'accès et contrôleurs wifi, d'un logiciel de supervision de classe… Une formation sera dispensée en deux temps. Enfin, des espaces ludiques ont été achetés. Pour finir, les petits déjeuners à l'école, qui participent à la réduction des inégalités alimentaires pour le premier repas de la journée, vont perdurer cette année.

PROJET RESTAURATION

Parmi les nombreuses actions menées par le Maire Joseph Ségura, son adjointe Brigitte Lizée-Juan et son équipe municipale, le projet restauration.

« *Nous souhaitons proposer aux enfants des menus les plus complets*, explique Brigitte Lizée-Juan. *Dans les écoles, les accueils péri et extra scolaires, les crèches mais aussi pour le personnel communal et les enseignants* ».

Ce sont ainsi plus de 63 agents, dont 1 responsable sur chaque site, qui mettent toutes leurs compétences au service des enfants. Un personnel qui bénéficie d'une formation professionnelle continue dans le domaine des techniques culinaires, de la diététique, de la sécurité alimentaire… Il assure de nombreuses missions parmi lesquelles le respect des règlements sanitaires, satisfaire les besoins nutritionnels de tous les convives d'intégrer une perspective environnementale durable en privilégiant notamment les circuits courts éveiller les sens, sensibiliser au goût, à l'équilibre alimentaire, à la lutte contre le gaspillage alimentaire…

Des objectifs atteints au quotidien mais qui n'empêchent pas la municipalité de réfléchir à l'optimisation de ces services gérés en régie. Ainsi, un audit a été entrepris. Financier et organisationnel.

« *Cet audit aura pour but d'analyser l'efficience du process dans son ensemble en évaluant : la pertinence des méthodes de travail, l'état des équipements après visites in situ (pertinence de la distribution des locaux, évaluation de la vétusté), l'organisation des ressources humaines au sein du service (cuisines, satellites et administration). Il devra réaliser une étude des coûts de fonctionnement et d'investissement en présentant une décomposition du coût de revient du repas par catégories de dépense et analyser si les propriétés organoleptiques de la prestation offerte sont conformes au coût du repas* », conclut Brigitte Lizée-Juan qui n'a, comme la majorité municipale dans son ensemble, qu'un seul but, offrir aux Laurentins les meilleurs services !

CHIFFRES CLÉS

- **2 770 repas / jour.**
- 339 000 repas en moyenne par an en cuisine traditionnelle été, 64 580 repas en liaison froide, soit au total **403 580 repas par an** avec 34 % d'alimentation bio et labélisée.
- **Quatre cuisines traditionnelles sur place :**
  - *Gare* : 400 repas par jour
  - *Michelis* : 750 repas par jour (dont 100 livrés en liaison chaude sur la cuisine des Plans)
  - *Cassin* : 510 repas par jour (dont 110 livrés en liaison chaude dans 4 crèches de la Commune)
  - *Pugets* : 650 repas par jour (dont 150 livrés en liaison chaude sur les cuisines Montaleigne maternelle et Sainte Pétronille)
- **Trois cuisines en liaison chaude :**
  - *Les Plans* : 100 repas livrés par jour par la cuisine de Michelis
  - *Montaleigne maternelle* : 75 repas livrés par jour par la cuisine des Pugets
  - *Sainte-Pétronille* : 75 repas livrés par jour par la cuisine des Pugets
- **Trois cuisines en liaison froide livrées par un prestataire de service :**
  - *Louis Ravet* : 220 repas par jour
  - *Montaleigne élémentaire* : 130 repas par jour
  - *Gabriel Ferrer* : 110 repas par jours

SAINT-LAURENT, VILLE AMIE DES ENFANTS

La Ville de Saint Laurent du Var va poursuivre son action, comme elle le fait depuis de nombreuses années, au plus près de l'ensemble des enfants et adolescents. En partenariat avec les représentants de l'UNICEF, elle développe des projets ambitieux et dans l'intérêt avant tout des Laurentins. « *Nos réflexions et actions sont tournées vers de nombreux domaines d'intervention des politiques enfances (éducation ; sports, culture, loisirs ; santé hygiène et alimentation ; cadre de vie, logement et urbanisme ; transports et mobilité ; solidarités ; handicap; citoyenneté…)*, confie Brigitte Lizée-Juan. *Et la place de nos enfants au sein de notre ville prend en compte tous les temps, scolaire, familial, afin d'articuler et de renforcer la fluidité, la cohérence et la complémentarité dans un but d'apprentissage et de respect des droits des enfants sans oublier leur capacité à trouver des lieux pour une participation plus importante aux prises de décision et à leur parole* ». Le bien-être essentiel des enfants est donc au centre des préoccupations. Et que leur épanouissement se déroule dans les meilleures conditions. « *Avec l'ensemble des collaborateurs et de nos partenaires, nous nous engageons pour que nos enfants soient, demain, des adultes responsables ayant trouvé leur place au sein de la société* ». Le tout en préservant leurs chances, quels que soient leur origine ethnique, leur religion, leur revenu, leur sexe ou leurs capacités. Une meilleure éducation pour un bien-vivre ensemble optimal, voilà qui laisse augurer un avenir souriant à Saint-Laurent-du-Var !

AUX JEUNES ÂMES CITOYENNES !

La Ville crée, en cette rentrée 2021, un Conseil municipal des jeunes (CMJ). Un lieu d'écoute, d'échanges et de propositions pour une prise en compte réelle de la parole des enfants.

La jeunesse au pouvoir ! Un vent de fraîcheur va souffler sur la politique laurentine. À l'initiative du maire, Joseph Segura, une nouvelle assemblée va voir le jour dans la commune avec l'élection, les 21 et 22 octobre prochains, d'un Conseil municipal des jeunes. Un scrutin en tout point semblable à celui des grands, avec candidature, campagne électorale, isoloirs, feuilles d'émargement et votes.

« *Premier échelon de la démocratie, la commune est, de fait, un parfait chemin initiatique vers le civisme. Et le civisme doit s'acquérir dès le plus jeune âge. Il était donc évident, pour nous, d'associer à la vie de notre cité nos jeunes laurentins* », s'enthousiasme le premier magistrat. C'est pourquoi, il a confié la création de ce Conseil municipal au cadet de son assemblée, Raphaël Palayer, 24 ans, chargé, notamment, de la Citoyenneté des jeunes.

« *Tous les élèves de CM1, CM2 et 6e des écoles et collèges laurentins sont concernés par cette élection. Soit dix écoles élémentaires et deux collèges. Au bout du processus électoral, 36 élus (18 filles et 18 garçons) représenteront, pendant deux ans de mandat, leurs établissements et plus généralement la jeunesse de notre ville* », explique Raphaël Palayer. Ils se réuniront deux à trois fois par an en séance plénière dans la salle du conseil municipal, sous la présidence du maire. Parallèlement, les jeunes représentants travailleront dans le cadre de commissions, sur des thèmes ou des projets qu'ils auront proposés. « *Dans un esprit de convivialité, ils pourront porter des projets réfléchis, adaptés à leurs besoins et à leurs envies* », enchérit Brigitte Lizée-Juan, adjointe au maire déléguée à l'Enfance, Education, Jeunesse, Politique de la Ville et à l'Emploi.

Le maire, quant à lui, « *attend beaucoup de cette nouvelle assemblée. Qu'elle apporte aux jeunes laurentins une éducation - réelle et active - à la démocratie en leur apprenant à être citoyen. Et, qu'elle nous livre, à nous élus locaux, un regard neuf et impliqué sur les problématiques liées à l'enfance* ».

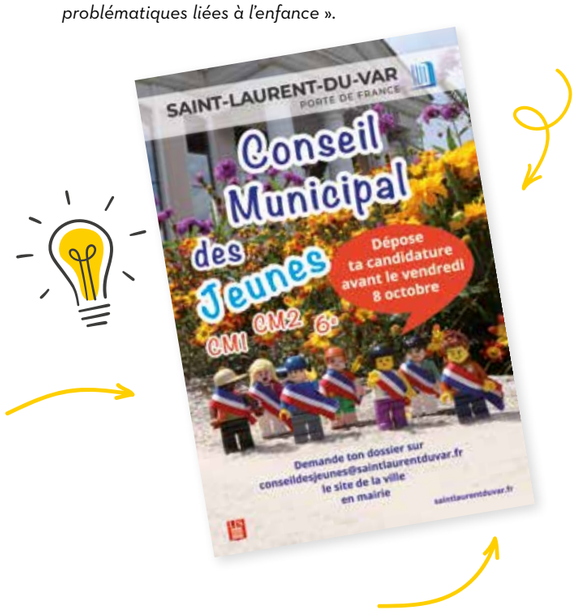

INTERVIEW

Raphaël Palayer

"Une fierté de représenter mes concitoyens"

Comment vous est venue l'envie d'entrer en politique ?

Je suis un enfant de Saint-Laurent-du-Var. J'y ai toujours vécu. Ma mère y enseigne depuis plus de 30 ans. C'est ici que j'ai fait mes premiers pas dans le monde associatif, au Stade Laurentin Basket et dans les centres de loisirs de l'AGASC où j'ai été animateur puis directeur. Et puis, lors des élections régionales de 2015, qui opposaient Christian Estrosi à l'extrême droite, j'ai pris conscience que chaque voix comptait. Que celle d'un jeune valait autant que celle d'un senior. J'étais déjà très intéressé par les sujets de société. J'ai alors rencontré des élus et puis je me suis lancé au côté de Joseph Segura lors des Municipales de 2020.

Quel est votre sentiment après votre première année de mandat ?

Je ressens beaucoup de responsabilité. C'est un engagement plein. C'est aussi une fierté de représenter mes concitoyens. A titre personnel, cela me permet de prendre plus de recul par rapport aux événements, de les analyser dans toutes leurs dimensions. J'apprends beaucoup aux côtés d'élus aguerris, qui maîtrisent leurs sujets. C'est un peu comme dans le sport, où les plus jeunes prennent exemple sur les anciens.

Quel message voulez-vous faire passer aux futurs élus du CMJ laurentin ?

Je veux leur dire de s'engager. De découvrir de nouvelles choses tout en prenant du plaisir. Qu'ils n'hésitent pas à mettre leurs idées sur la table. Toutes sont bonnes à débattre. Travailler ensemble pour faire avancer la vie de la cité, c'est un beau programme !

LES DIX COMMANDEMENTS DU JEUNE ÉLU

Le règlement du conseil municipal des jeunes comprend 10 articles. Qui peuvent se résumer ainsi :

1. Agir dans le respect des valeurs de la République.
2. Œuvrer à l'amélioration de la vie quotidienne.
3. Respecter les autres, leur personnalité, leurs différences, leurs idées.
4. Être sérieux (se) et faire preuve de curiosité.
5. Représenter son établissement scolaire au sein du conseil.
6. Défendre ses idées en restant courtois (e), dans un esprit de tolérance.
7. Être porteur(se) de propositions, de projets simples ou ambitieux.
8. Instituer un dialogue avec les autres jeunes de la ville.
9. Être assidu(e), ponctuel(e), et participer à toutes manifestations nécessitant la présence du CMJ. Prévenir en cas d'absence.
10. Donner une bonne image du CMJ.

POLAR(S)
SUR LA VILLE !

Devenu un événement phare du Département, le Festival du Polar de Saint-Laurent-du-Var revient les 7, 8, 9 et 10 octobre après deux premières éditions réussies en 2018 puis 2019. Encore plus dense et original, une trentaine d'écrivains, journalistes et experts seront présents pour le seul festival du genre dans les Alpes-Maritimes. Sans oublier les nombreuses et ludiques animations autour du roman policier proposées aux visiteurs.

Des auteurs connus et reconnus

Aujourd'hui en librairie, un roman vendu sur quatre est un polar. À la faveur de cet engouement du public pour ce genre majeur de la littérature, la Ville de Saint-Laurent-du-Var propose un événement gratuit, populaire, ambitieux, destiné aux lecteurs de tous les âges, aux adeptes du genre comme aux néophytes. Après Olivier Norek - écrivain et scénariste – c'est Karine Giebel qui sera l'invitée d'honneur et Présidente d'honneur du festival cette année. Auteure du remarquable « *Juste une ombre* » (chez Belfond), qui a marqué toute une génération, elle est aujourd'hui considérée en France comme la « Reine du polar ». Son dernier ouvrage, « *Chambres noires* » (Belfond), est un recueil de nouvelles bouleversantes de force et de vérité. Autour d'elle, de grands noms du polar français et étrangers seront présents avec leurs maisons d'édition, tels que Patrick Raynal (« *L'âge de la guerre* », Actes Sud), Éric Naulleau (« *Ruse* », Albin Michel), Niko Tackian (« *Solitudes* », Calmann-Levy), Nicolas Beuglet (« *Roman 5* », XO), Arnaud Delalande (« *Memory* », Le Cherche Midi), Isabelle Luminet (« *Le duel* », R Baie des Anges), Sonja Delzongle (« *Le dernier chant* », Denoël) ou encore Henri Ettelbruck (« *Le mystère de la main rouge* », XO).

© Melania Avanzato, Bruno Lévy, Emanuele Scorcellett, DR

1. Karine Giebel 2. Laurent Blanquart et Claude Di Benedetto, Guitar Duet. 3. Niko Tackian. 4. Bernard Minier

Les nouveautés et les temps forts de l'édition 2021

Pour cette troisième édition, dont la durée s'est allongée d'une soirée spéciale (à la Cinémathèque de Nice le jeudi 7 octobre), l'agenda des festivités et des rencontres s'est encore étoffé. Le public pourra aussi profiter pendant 4 jours d'un programme riche et diversifié notamment à la salle Deboulle : séances de dédicaces, conférences, cafés-débats, expositions et projections. Mais d'autres lieux emblématiques de la Ville qui accueilleront également des animations, des spectacles et des nouveautés. (Retrouvez le programme complet sur : saintlaurentduvar.fr).

• La Cinémathèque de Nice s'associe au Festival du Polar
Cette année, le Festival du Polar de Saint-Laurent-du-Var s'exporte. En effet, il débutera dès le jeudi 7 octobre (à 20h) à la Cinémathèque de Nice, avec l'accueil de Philippe Le Roy (un auteur de romans très noirs !) et la projection du film en version restaurée « *Bad lieutenant* » d'Abel Ferrara.

• « *Alex Hugo* », l'invité surprise
Pour la soirée d'ouverture, vendredi 8 octobre à 18h30, le théâtre Georges Brassens accueillera la projection d'un épisode de la célèbre série policière « *Alex Hugo* » diffusée sur France 2 : « *Marche ou crève* », réalisé par Olivier Langlois. La projection sera suivie d'un débat avec Nicolas Tackian, co-créateur et scénariste de la série mais également grand auteur de romans policiers.

• Une enquête grandeur nature pour les petits et grands
« 16 juillet 1832. Une mort suspecte qui va vous entraîner à la recherche d'indices disséminés dans la ville...» Transformez-vous en enquêteurs pour résoudre cette affaire entre amis ou en famille (à partir de 7 ans), au cœur des rues de Saint-Laurent-du-Var. Départs possibles samedi et dimanche de 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h30 sur le stand 1,2,3 CAT. Le jeu est gratuit, sans réservation (durée 1h environ).

• *Guitar Huet* rend hommage aux grands thèmes du cinéma

Laurent Blanquart et Claude Di Benedetto, forment un duo bien connu dans la région ! Ces deux artistes vous emmènent sur les traces des grands duos de guitare classique, tout en vous surprenant par l'audace de leur talent, résolument ouvert aux musiques d'aujourd'hui. Le duo vous propose de retrouver la musique dans ce qu'elle a de plus universelle : un plaisir à partager sans modération. Leur démarche artistique conjugue avec bonheur les grandes pages du répertoire pour guitare et l'art de la transcription...de Freddie Mercury à Nino Rota. Sans oublier quelques pages de Bach qu'ils sont les seuls à « déjouer » avec autant de plaisir. À l'occasion du Festival du Polar, leur prestation sera ponctuée par l'interprétation de quelques-uns des plus grands thèmes musicaux du cinéma.
Dimanche 10 octobre, 17h, Salle Deboulle

• Les éditions XO exposent ses auteurs

La vocation des Éditions XO, lancées début 2000 par Bernard Fixot, est à la fois simple et ambitieuse. Simple parce qu'il s'agit de publier peu de livres, afin de prendre le temps de s'en occuper, ambitieuse, car Bernard Fixot souhaite toucher un large public, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières françaises. Pari tenu, 21 ans après : sur 469 titres publiés, 70 % ont figuré sur les listes des meilleures ventes et 60 % ont été largement vendus à l'international. À l'occasion du Festival du Polar et de la présence de plusieurs de ses auteurs, la maison d'édition propose une exposition grand format d'une sélection de ses plus belles couvertures.
Exposition salle Deboulle

• « *Un fantôme au manoir* », une pièce de théâtre « spéciale polar »

Programmée le Samedi 9 octobre 2021 au Théâtre Georges Brassens à 18h30 (150 Esplanade du Levant), cette pièce, qui voit l'irruption nocturne d'un fantôme amateur de valses viennoises, est une comédie policière drôle et inquiétante sous l'apparente sérénité des jupons d'un autre siècle. L'auteur et metteur en scène Jean-Louis Châles, professeur de masterclass du conservatoire de Saint-Laurent-du-Var, est aussi le responsable de la compagnie du théâtre Georges Brassens. Ce spectacle s'insère également à l'occasion de la « *Fête des théâtres* » - une opération de mise en lumière des activités des théâtres de la Métropole Nice Côte d'Azur dont le théâtre Georges Brassens de Saint-Laurent-du-Var.
Samedi 9 octobre 2021, Théâtre Georges Brassens, 18h30 (150, esplanade du Levant)
Tarifs : 11 € - réduit : 7€ (+ 62 ans, -26 ans, accompagnants PMR, demandeurs Pôle emploi)
Gratuit sur réservation préalable et présentation d'un justificatif (PMR, élèves conservatoire Saint-Laurent-du-Var).

• Le cinéma policier français des années 60-70 s'affiche dans la ville

Toujours en partenariat avec la Cinémathèque de Nice, la Ville de Saint-Laurent-du-Var va exposer, au cœur de la ville et dans les lieux publics, une sélection d'une quinzaine d'affiches issues des collections de la Cinémathèque de Nice parmi lesquelles on pourra retrouver des films qui font aujourd'hui partie de notre patrimoine culturel et affectif comme : « *Ne nous fâchons pas* » de Georges Lautner, « *Le Paria* » de Claude Carliez, « *Max et les ferrailleurs* » de Claude Sautet, ou encore « *Peur sur la ville* » d'Henri Verneuil.

3 QUESTIONS À...

Nathalie Franquelin

ADJOINTE EN CHARGE DE LA CULTURE

"Une véritable histoire d'amour"

En organisant la troisième édition d'un festival dédié aux romans policiers, la ville de Saint-Laurent-du-Var devient-elle une « terre de polars »?

Saint-Laurent-du-Var est d'abord une terre de lecture ! La commune apporte un soin très particulier à la transmission et à la lecture, nous avons, par exemple, tout au long de l'année un réseau d'animatrices et d'animateurs qui initie les enfants à la lecture dans toutes nos écoles, et cela dès le plus jeune âge à la maternelle. Mais aujourd'hui, le roman policier est devenu en France (et dans le monde) un art majeur qui rassemble des millions de lecteurs. En 2018, 17,2 % des œuvres de fiction vendues en librairies étaient du polar ! C'est donc le vecteur idéal pour favoriser la lecture pour les nouvelles mais aussi les anciennes générations. Et lorsqu'il y a trois ans on nous a proposé d'organiser à Saint-Laurent-du-Var le premier Festival du polar des Alpes-Maritimes, nous avons été très enthousiastes et nous avons décidé de nous lancer dans l'aventure. Recevoir chez nous les plus grands auteurs de romans policiers actuels est quelque chose d'exceptionnel, ils sont tous disponibles et très accessibles, notamment lors des incontournables séances de dédicaces. Aujourd'hui notre ville baigne chaque année et pendant 3 jours dans cette atmosphère festive, d'échanges et de lectures pour toutes et tous. Nous en sommes fiers : entre le polar et Saint-Laurent-du-Var, il y a une véritable histoire d'amour !

Quelles sont les nouveautés marquantes de cette édition 2021 ?

Tout d'abord, nous avons l'honneur cette année d'avoir pour Présidente d'honneur Karine Giebel, une immense auteure et grande spécialiste des thrillers psychologiques. Elle a reçu de nombreux prix littéraires prestigieux et ses livres se sont vendus à plus d'un million d'exemplaires à ce jour, ils sont également traduits dans une douzaine de langues. Une autre nouveauté cette année : le Festival débutera dès le jeudi 7 octobre avec l'accueil de Philippe Le Roy (un auteur de romans très noirs !) et la projection du film (en version restaurée) « *Bad lieutenant* » d'Abel Ferrara à la Cinémathèque de Nice. Enfin, je pense également à ce beau moment de partage que sera la projection d'un épisode « *Alex Hugo* », suivie d'un débat avec Nicolas Tackian, co-créateur et scénariste de cette grande et belle série diffusée sur France 2.

Comme à chaque édition et avec les nombreuses animations proposées, les Laurentins et les visiteurs pourront-être acteurs de ce Festival ?

Absolument ! C'est la volonté de la municipalité et de Monsieur le Maire de faire de ce festival un moment ludique et surtout familial. Une enquête policière (avec recherches d'indices) grandeur nature sera proposée aux enfants et aux parents au cœur de notre Ville. Il y aura également un grand stand (Gamergen.com) spécialisé dans les « escapes games » où l'on pourra vivre un polar en immersion complète grâce à la réalité virtuelle. Enfin, nous avons également prévu une exposition au cœur de la ville et dans les lieux publics, d'affiches des plus grands films policiers français des années 60 et 70. On pourra ainsi se remémorer avec joie des œuvres comme « *Ne nous fâchons pas* ! » de George Lautner ou encore « *Peur sur la ville* » d'Henri Verneuil. Notre but est que ce Festival reste intergénérationnel et procure du plaisir à toutes et à tous !

UNE POLICE
AU SERVICE DES LAURENTINS

Les policiers municipaux se relaient jour et nuit sur tout le territoire pour assurer des missions de surveillance sur la commune et mener des actions de prévention de la délinquance.

Depuis 2014, la Ville favorise l'augmentation constante du nombre de policiers municipaux et a mis en place un réseau de vidéoprotection efficace. Sans empiéter sur les prérogatives de l'État dont c'est la compétence, elle s'adapte continuellement aux nouvelles formes de délinquance et fait face aux récents enjeux de sécurité liés notamment à la menace terroriste.

UN TRAVAIL PARTENARIAL

Le travail conjoint entre les différents acteurs de la politique de sécurité et de la prévention de la délinquance est primordial. Il est rendu possible grâce au Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), présidé par le maire qui impulse la politique de sécurité sur la ville. Il se compose du Procureur de la République, du Préfet, de l'Inspecteur d'académie, du Directeur départemental de la sécurité Publique, des responsables de la sécurité de la Ville et des différents partenaires impliqués dans la sécurité (associations...). Il s'assure de l'application de la stratégie territoriale de sécurité sous la forme d'un Contrat Local de Sécurité. En outre des GPO se tiennent régulièrement tout au long de l'année avec le commissaire de circonscription par secteurs et thématiques avec les représentants de commerçants, d'associations, de comités de quartier ou encore des principaux de collège... Ces échanges permettent de se tenir informés de l'évolution de la délinquance et d'y répondre dans les meilleurs délais.

UN TRAVAIL DE TERRAIN

Les effectifs de la police municipale sont répartis en plusieurs brigades sur l'ensemble du territoire laurentin. Ce dispositif permet le maillage du territoire et surtout de développer un relationnel fort avec la population. Les brigades sont ainsi en contact permanent avec leurs relais locaux : comités de quartier, associations, commerçants... La connaissance des quartiers est un atout indispensable pour cette police de terrain qui intervient en cas de signalement sur la voie publique mais qui a aussi ce rôle essentiel de proximité avec la population.

UNE PRÉSENCE PERMANENTE

La municipalité, contrairement à d'autres communes, a fait le choix d'une présence policière 24 heures sur 24 avec une brigade de nuit En plus des interventions classiques, cette unité fait également respecter l'heure de fermeture des établissements de nuit et reste vigilante sur les nuisances sonores. Des unités spécialisées (T-Max, VTT et environnementale...) apportent également des expertises complémentaires aux autres.

DES RÉSULTATS PROBANTS

Les efforts consentis par la Ville en collaboration avec les membres du CLSPD ont permis de diminuer nettement la délinquance sur voie publique depuis 2013. L'efficacité de la police municipale se retrouvant notamment dans le nombre d'arrestation chaque année qui est passé de 93 en 2013 à 263 en 2020. La présence est également accrue sur la voie publique avec beaucoup plus de contrôles.

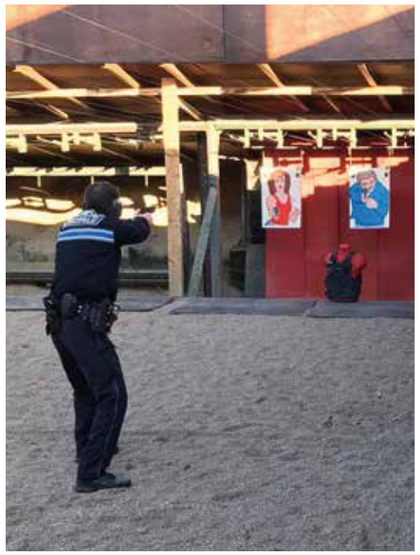

NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS POUR LA POLICE MUNICIPALE

L'équipement de la Police Municipale évolue pour mieux répondre aux besoins des agents. L'unité VTT s'est vue dotée de vélos électriques. De nouveaux véhicules et T-Max ont été mis à disposition. Et les agents disposent également d'un nouvel armement dont des Tasers. Dix caméras piétons permettent dorénavant d'enregistrer les équipes sur le terrain et les armes de service ont été progressivement remplacées par un équipement plus moderne. Le Centre de supervision urbain a été revu. Il rend possible la visualisation en temps réel des images des 172 caméras de la ville (60 en 2013) pour envoyer si besoin rapidement une équipe sur site, de jour comme de nuit. Ces enregistrements peuvent aider à l'identification des auteurs de délits pour les confondre en justice. Le poste de commandement a été réaménagé. Plus spacieux, il répond à l'augmentation de la charge de travail, notamment lors de grands événements organisés par la Ville et rationalise les matériels déployés (alarmes attentats dans les écoles, boutons d'alerte...). Ce nouveau poste de commandement se veut plus adapté aux besoins des 10 000 interventions annuelles de la police municipale.

UNE POLICE AU SERVICE DES LAURENTINS

> Les policiers municipaux sont obligés de se former en continu pour parfaire leurs connaissances mais également pour le maniement des armes qu'ils sont autorisés à porter. La Ville a fait le choix de bénéficier dans ses effectifs de moniteurs pour assurer certaines de ces formations en interne. Cela nous permet de garder un regard sur leurs évolutions en conservant l'opérationnalité de la Police Municipale à son meilleur niveau. Ainsi, nos agents peuvent bénéficier de manière hebdomadaire de formations au tir et aux gestes techniques professionnels d'intervention.
>
> **OLIVIER CASES, Directeur de la police municipale**

LA BRIGADE ENVIRONNEMENT

Les services cadre de vie et la Police municipale collaborent sous la forme d'une Brigade Environnement qui patrouille et verbalise ceux qui ne respectent pas les horaires de collecte des déchets ou pris en flagrant délit de dépôt sauvage. Les contraventions peuvent aller jusqu'à 1 500 € devant un tribunal, avec obligation de payer la facture de nettoyage de la Ville.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Une police municipale n'est pas obligatoire. Elle est mise en place sous la volonté du maire et placée sous son autorité. Sa mission première est de veiller au bon ordre public sur la commune notamment lors de manifestations et intervient en matière de sécurité et de salubrité. Elle travaille aussi sur la prévention et la dissuasion.

LE CHIFFRE

1 pour 260 habitants. C'est le nombre de policier par habitant à Saint-Laurent-du-Var.

INTERVIEW

Joseph Segura

MAIRE DE SAINT-LAURENT-DU-VAR

"Réorganisation de la police : plus de sécurité, plus de proximité, moins d'incivisme..."

Protéger les biens et les personnes, veiller à la qualité de vie des Laurentins : telles sont les missions fondamentales des policiers municipaux. Pour les mener à bien avec efficacité, le maire, Joseph Segura a décidé de repenser l'action des agents sur le terrain tout en renforçant le pôle administratif afin d'augmenter leur présence à la fois dissuasive et répressive dans tous les quartiers et lutter avec fermeté contre l'incivisme.

La réorganisation de la police municipale concerne-t-elle tous les agents ?

Oui, tous sont concernés par les nouvelles orientations stratégiques et opérationnelles qui leur ont été présentées et ont été entérinées après la réalisation d'un audit interne.
La plupart des 40 policiers municipaux et 9 ASVP (agents de surveillance de la voie publique, ndlr) étaient présents. Au-delà de la présentation concrète du dispositif, les équipes ont très bien perçu le discours, qui fait de la qualité de vie des Laurentins une priorité majeure, souhaite que la police municipale soit résolument à l'écoute et au service des citoyens et place au centre de son action la lutte contre l'incivisme. Ayant effectué 32 ans dans au sein de la police nationale, je partage pleinement cette vision d'une police de terrain, humaine, qui agit dans le dialogue et la prévention et qui sait aussi quand il le faut se montrer répressive pour se faire respecter.

Comment déployez-vous plus d'agents sur le terrain ?

Grâce à une redéfinition des missions de chacun, en réduisant le nombre d'agents dans les bureaux pour les affecter sur le terrain, à pied, ou en VTT, à la rencontre directe des Laurentins, des commerçants et des touristes dans tous les quartiers. Nous avons ainsi renforcé notre pôle administratif avec notamment l'arrivée d'une Cadre A dont le rôle sera d'épauler le Directeur sur la partie administrative qui, il est vrai prend énormément de temps. Aujourd'hui, nous investissons l'ensemble des quartiers de la ville. Et notamment en assurant la sécurité des entrées et sorties d'école. Ainsi, au moins un agent est posté devant les 9 établissements scolaires pour assurer la protection des enfants et de leurs parents et fluidifier la circulation. Et puis nous avons revu les plannings pour adapter les horaires des agents à la vie laurentine et être ainsi encore plus performants.

Quelle est votre vision et la politique sécuritaire que vous souhaitez mener ?

Au préalable, je tiens à rappeler que la qualité de vie est au cœur de notre ambition, au cœur de notre mission, au cœur des aspirations de nos concitoyens. Je rappelle une fois encore que la sécurité était une fonction régalienne, donc avant tout du ressort de l'État. Je souligne que la police municipale est un maillon désormais incontournable de la chaîne de sécurité en ville. Une police à part entière, qui a vocation à faire lien avec les citoyens en veillant à leur sûreté, et favorisant la commodité des habitants ; avec une légitimité inscrite dans le droit et un champ d'action inscrit dans la législation ; une police qui, par sa proximité avec les habitants et par la nature de ses missions, est la porte d'entrée du service public. J'insiste sur l'exemplarité sans faille de nos agents. Je suis déterminé à lutter avec fermeté contre toutes les formes d'incivisme en insistant sur l'importance de ne plus laisser agir en toute impunité celles et ceux qui, par leurs comportements, font un bras d'honneur à la collectivité. Cette nouvelle organisation sur laquelle nous avons travaillé s'inscrit dans une vision universelle du service public, qui doit être assuré partout et en tout temps. La police municipale doit être présente, visible, opérationnelle, dans tous les quartiers du centre-ville, de la Gare aux Pugets, du littoral aux Vespins en passant par la zone d'activité, les Iscles et le collinaire. C'est dans cette optique que j'ai choisi de réactiver notamment le poste mobile ou encore de maintenir nos effectifs la nuit alors que dans certaines communes ce terrain a été abandonné.

Vous avez fait de la lutte contre l'incivisme l'une des causes de votre mandat. Tous les policiers municipaux sont-ils mobilisés ?

La lutte contre l'incivisme fait effectivement désormais partie intégrante de la mission de tous les agents, prêts à veiller avec fermeté au respect du cadre de vie des Laurentins et à l'image de notre ville, dans tous les domaines. Les contrôles routiers par les brigades TMAX vont ainsi être multipliés pour lutter contre les nuisances sonores de certains deux-roues, qui risquent une amende de 4e classe pouvant atteindre 450 euros et même plus en cas de récidive. Une très grande fermeté sera également observée à l'égard des personnes qui jettent des détritus ou des encombrants sur la voie publique.
Les dépôts sauvages d'encombrants par exemple peuvent être sanctionnés par des amendes de 750 euros, voire même 1 500 euros en cas d'utilisation d'un véhicule, ce qui représente une circonstance aggravante. Sans oublier la facturation de la remise en état de la voie publique. Et nous n'hésiterons pas à répéter les interventions, jusqu'à ce que le message passe !

Comment conjuguer fermeté et proximité ?

Par la présence, par le dialogue, par l'écoute. Il faut aller au-devant des Laurentins, des commerçants, prendre en compte leurs attentes et aussi leur expliquer pourquoi nous intervenons. Et pour autant, ne pas hésiter à sanctionner si la situation l'impose. Chaque année, nous recevons en moyenne 11 000 appels qui donnent lieu à une intervention. Dans chaque cas, le contact avec les Laurentins est essentiel. De la même façon, lorsque nous modifions un sens de circulation ou un espace de stationnement, notamment dans le cadre de grandes manifestations, nous devons leur expliquer pourquoi.

Comment s'organise la coopération avec la police nationale ?

En respectant les prérogatives de chacun et en communiquant beaucoup. La police municipale n'a pas pour vocation à se substituer à la police nationale, et sa nouvelle réorganisation axée sur les missions de proximité et de lutte contre l'incivisme, démarque clairement leurs champs d'intervention respectifs. Pour autant nous devons absolument travailler en bonne intelligence dans l'intérêt général. La police nationale est régulièrement appelée à utiliser notre réseau de caméra de vidéo-protection. Quant au dispositif innovant de bouton d'alerte installé prochainement, il devrait nous aider dans nos futures interventions. J'entretenais d'excellentes relations avec le commissaire Leblond et également désormais avec sa remplaçante Audrey Basquin avec laquelle je suis régulièrement en relation, et nos équipes se tiennent informées des problèmes qui peuvent être rencontrés dans certains quartiers, chacun amenant ses propres solutions : ça peut être des investigations au niveau de la police nationale, et une présence accrue sur le terrain au niveau de la police municipale. Avec au bout du compte un seul objectif : la sécurité de tous.

> "Je tiens à rappeler que la qualité de vie est au cœur de notre ambition, au cœur de notre mission, au cœur des aspirations de nos concitoyens."

Olivier Cases

UN HOMME DE TERRAIN

Le directeur de la police municipale de Saint-Laurent-du-Var connaît bien la ville et ses enjeux sécuritaires. Policier dès l'âge de 18 ans, après un bref passage à la police nationale, il est entré à la Mairie de Saint-Laurent-du-Var en 1989 pour devenir à son tour policier municipal stagiaire, puis titulaire, avant de gravir peu à peu tous les échelons, au mérite et par voie de concours, évoluant au cours des années du grade brigadier à celui de directeur de la police municipale. « *Le fait d'avoir démarré très jeune dans la rue me permet de bien connaître la réalité du travail sur le terrain, le fonctionnement profond de la police municipale, mais aussi de bien connaître les agents* », *confie ce père de famille laurentin dont le maire de Saint-Laurent-du-Var, Joseph Segura salue « la rigueur, la disponibilité, la réactivité et l'exemplarité* ».

LE JURY
DE « VILLES ET VILLAGES FLEURIS » DE PASSAGE À SAINT-LAURENT-DU-VAR

Labellisée avec trois fleurs en 1994, la commune espère obtenir son maintien. Accueilli par Daniel Hebert, adjointe déléguée aux espaces verts, le jury s'est rendu sur place afin d'évaluer le dossier.

Vous l'avez sans doute déjà remarqué : ce panneau jaune à l'entrée de certaines communes, avec sa ou ses petites fleurs rouges dessinées. C'est le symbole du label Villes et villages fleuris, créé en 1959. Si au départ le fleurissement était le critère essentiel, il y en a aujourd'hui d'autres comme la préservation du paysage ou de l'environnement, par exemple. Saint-Laurent-du-Var a été récompensée d'une 3e fleur en 1994. Une fierté pour la commune, qu'il faut entretenir : tous les trois ans, un jury national vient décider du renouvellement (ou non) du classement. Les communes classées gagnent une meilleure visibilité touristique : le label leur fournit d'ailleurs des brochures, affiches et autres éléments publicitaires pour se mettre en valeur au niveau national et international.
Danielle Hébert, adjointe à l'environnement a préparé cette visite. Elle détaille l'évolution du label : « *Au départ, on regardait vraiment l'aspect photographique. On va beaucoup plus loin désormais. On fait attention à l'utilisation de produits phytosanitaires, pour ne citer qu'un exemple parmi tant d'autres.* » Toute une liste de critères est fournie aux communes. « *Pour candidater, il ne suffit pas d'avoir des fleurs aux balcons : il faut vraiment faire un effort sur les parcs et jardins, l'entretien des voiries, des trottoirs, intégrer la population...* », ajoute-t-elle.

UN JURY POINTILLEUX

Saint-Laurent-du-Var a reçu les membres du jury en juin pour une visite complète et chronométrée. Et cela commence par une présentation de la délégation. Les agents municipaux, dont le travail est indispensable pour l'obtention du label, ont été mis en avant. Ils expliquent ainsi la gestion des différentes zones vertes : une dite « de fleurissement », une autre « récréative » et la dernière « écologique ». Les entretiens ne s'y font pas à la même fréquence. Après la distribution d'un livret de présentation de la ville de Saint-Laurent-du-Var et des différentes actions menées, la délégation débute un tour de la ville en minibus. Point de départ de la visite, la mairie, qui se veut : « une vitrine du label ». L'adjointe au maire poursuit : « *On leur montre quelques parcs et jardins, puis, il y a un itinéraire en minibus pour expliquer comment la ville s'organise et comment les gens bénéficient du cadre de vie.* » Appareil photo en main, les représentants du Conseil national des villes et villages fleuris, accompagnés des jurés traquent les moindres détails. Ils font, par exemple, attention aux efforts réalisés sur les plantations en périphérie des voiries, sur l'aménagement des pistes cyclables, ou encore sur l'accessibilité pour les poussettes et personnes à mobilité réduite.
« *Saint-Laurent-du-Var, ce sont 136 sites, trois forêts, des parcs, jardins, squares, 24 hectares d'espaces verts à entretenir* », détaille Jean-Dessus, responsable des espaces verts.
Injuste pour les communes moins dotées « naturellement » ? Pas vraiment : le label a été adapté. « *Cette inégalité a été corrigée au fur et à mesure : ils ont ajouté d'autres critères sur la capacité d'entretien et de recréer du verdissement. Maintenant, c'est intéressant et plus compliqué d'avoir la 3e fleur.* »

UNE FIERTÉ MUNICIPALE

Concernant les Jaquons, la délégation laurentine attire l'attention sur ce nouveau parc. Un nouvel espace de 5 000 m² qui fait effectivement la fierté des équipes municipales : « *pour nous, c'est vraiment un enjeu et une motivation. Le label est promu partout, et les 3 fleurs sont reconnues comme les plus beaux villages de France. D'ailleurs, la population ne manque pas de nous faire sentir quand il y a du relâchement !* », sourit Joseph Segura, maire de Saint-Laurent-du-Var. Quant au verdict du jury, il faudra encore attendre... quelques semaines.

CITY SCOOT
À L'HEURE DE L'ÉLECTRIQUE

C'est la suite logique. Après les vélos et la voiture électrique, la ville de Saint-Laurent-du-Var franchit un nouveau palier. Place aux scooters, pour se déplacer sans bruit ni pollution dans la cité laurentine. « *Les questions de mobilité sont aujourd'hui, pour nous, une priorité dans une démarche environnementale et économique. Nous avons un rôle essentiel à jouer pour relever le défi de la mobilité durable pour tous. Cityscoot est justement une véritable alternative économique, sociale et écologique pour les habitants* », déclarent Joseph Segura, maire de Saint-Laurent-du-Var et Thomas Berettoni, premier adjoint. Sébastien Klein, Field Operation Manager et Gabriel De Aguiar, responsable marketing ont présenté le produit et son fonctionnement.

OÙ ET QUAND?

Déjà disponibles à Nice, les engins City Scoot ont débarqué à Saint-Laurent-du-Var le 1er juillet. Une façon d'élargir le périmètre de couverture. "*C'est une nouvelle ville, mais c'est surtout une extension de zone*, précise Gabriel De Aguiar, responsable marketing. *On fonctionne avec une zone de couverture.*" Celle-ci est définie sur l'application. Impossible de sortir de ces limites ? "*On peut sortir de la zone, mais on ne peut pas mettre fin à la location en dehors.*" En clair, l'usager peut se rendre à Antibes ou ailleurs, mais devra ramener le scooter à Saint-Laurent-du-Var, Cagnes-sur-Mer ou Nice. Entre dix et cinquante engins seront disponibles.

COMMENT ÇA MARCHE?

Pratique et accessible. Le système fonctionne sans engagement ni abonnement. Pour les usagers, il suffit de télécharger l'application gratuite City Scoot sur Apple ou Android et se laisser guider. "*Une fois que mon compte est créé et activé, j'ai accès à une carte sur laquelle les scooters sont géolocalisés, poursuit Gabriel De Aguiar. Il n'y a pas de station ni de borne, les machines sont situées où le dernier utilisateur l'a garé.*" Une fois le scooter repéré, il ne reste plus qu'à le déverrouiller.
"*Je reçois un code à quatre chiffres, je le saisis sur le guidon et ça me permet d'ouvrir la selle. Il y a des charlottes à disposition pour les cheveux, un casque et les papiers du véhicule. J'appuie ensuite sur ON, je tourne la poignée et je démarre.*" L'autonomie s'affiche sur le guidon et l'utilisateur sait combien de kilomètres il peut effectuer. La moyenne ? Entre quatre et cinq. Une fois le trajet bouclé, le procédé reste le même avec la remise du casque sous la selle histoire de verrouiller l'appareil. Important : prévoir une paire de gants, obligatoire pour circuler en deux-roues. Côté tarif ? "*Si je roule dix minutes, je paye dix minutes. Le prix standard se situe entre vingt-deux et vingt-neuf centimes la minute, mais il est possible de baisser la facturation en achetant des packs. Comme le trajet moyen est de dix-quinze minutes, ça correspond plus ou moins à deux ou trois euros.*"

À QUI ÇA S'ADRESSE?

À toute personne majeure. Condition de base. "*Pour les personnes nées avant 1988, une pièce d'identité suffit au moment de l'inscription. Pour les personnes nées après, le BSR ou le permis de conduire est demandé.*" Équivalents d'engins thermiques 50 cm³, ces scooters électriques n'excèdent pas les 46km/h.
Plus d'informations sur cityscoot.eu

LA LIGNE 4
DU TRAMWAY SUR LE BON TRACÉ

Entre le 15 février et le 31 mars 2021, tous les habitants, commerçants, professionnels, salariés… ont été invités à venir s'informer et à s'exprimer, lors d'une grande concertation publique, sur les enjeux, les aménagements et le futur tracé de la création de cette nouvelle ligne reliant Nice à notre commune et Cagnes-sur-Mer dont la mise en service est programmée au début de l'année 2026.

Expliquer les enjeux du projet. Informer les futurs voyageurs, les riverains et toutes les personnes concernées par sa réalisation. Tel était l'objet de cette vaste concertation préalable à la création de la ligne 4 du tramway qui doit faciliter les déplacements urbains en desservant les zones d'activités, d'habitat et les grands équipements et services publics tels que : l'Aéroport Grand Arenas, le Cadam et les pôles d'échanges multimodaux du territoire métropolitain, dont celui de Saint-Laurent-du-Var, qui relieront ainsi la commune aux autres centres névralgiques du département et de la région. Performant, régulier, accessible, confortable et écologique… Les superlatifs ne manquent pas pour qualifier le tramway. Sa réalisation s'accompagnera d'un embellissement urbain spectaculaire qui bénéficiera aux Laurentins. La mise en service de la ligne 4 va modifier profondément et durablement les dynamiques de déplacements sur la commune, en confirmant les orientations du Plan de Déplacements Urbains et du Plan Climat Air Energie Territorial qui placent la question des mobilités alternatives au cœur des politiques de développement durable. La ligne 4 sera complétée d'un maillage supplémentaire du territoire avec une offre de transports en commun hautement performants, afin de répondre à l'enjeu majeur de réduction de la part modale de l'automobile dans l'organisation des déplacements personnels.

DE NOMBREUX MOYENS D'INFORMATION POUR MIEUX APPRÉHENDER LE PROJET

Les Laurentins ont pu prendre connaissance des différentes caractéristiques du projet de la ligne 4 concernant les trois tracés proposés, la localisation prévisionnelle des stations ainsi que du pôle d'échanges multimodal et du parking relai. Le public a été invité à s'exprimer sur ces caractéristiques mais également sur les choix à privilégier en matière de redistribution des voiries, avec la création de pistes cyclables, de poches de stationnement, de cheminements piétons sécurisés et sur la vocation des futurs espaces publics le long du tramway.
Durant cette concertation, un registre et un dossier dédié à l'information du public ont été mis à sa disposition dans le hall d'accueil de la mairie. Pour une approche plus pédagogique, une exposition de panneaux informatifs a été organisée dans les locaux de l'Hôtel de Ville, de CAP 3000 et de la gare SNCF de Saint-Laurent-du-Var et accompagnée de la diffusion de deux films présentant les trois variantes de tracé et les enjeux pour la commune.
Ces moyens d'information et d'expression étaient aussi accessibles sur le site internet de la Métropole Nice Côte d'Azur. Complétés par 6 réunions publiques qui se sont déroulées sous forme d'ateliers participatifs en visioconférence compte tenu de la crise sanitaire du Covid. 147 personnes y ont participé. Deux d'entre eux ont été dédiés à l'accueil des Laurentins avec la participation de Joseph Segura, maire de Saint-Laurent-du-Var et de son Premier adjoint, Thomas Berettoni, adjoint délégué à la mobilité durable sur la commune.

UN PROJET PLÉBISCITÉ ET UNE PRÉFÉRENCE POUR LE TRACÉ 1

Il ressort de cette concertation, un bilan favorable au projet qui a suscité 93 % d'avis positifs, démontrant ainsi une réelle implication du public avec 333 avis recueillis sur les trois communes. Dans le cadre de ces expressions, le tracé préférentiel n°1 cheminant le long de l'avenue des Vespins a été plébiscité à 54 %.
Cette mobilisation du public s'est exprimée autour de 9 grandes thématiques que sont : le choix du tracé, les impacts fonciers, les nuisances durant les travaux et après la mise en service du tramway, l'incidence sur le trafic routier et le stationnement, les impacts sur l'environnement, les modes actifs (piétons, cyclistes), les caractéristiques techniques du matériel roulant et l'organisation du rabattement des lignes de bus et tramway vers la ligne 4.
« *Nous nous sommes exprimés sur le projet de la ligne 4 afin qu'il bénéficie à un maximum d'habitants résidant dans l'ère d'influence du tracé préférentiel, en sollicitant la création d'une station supplémentaire sur le territoire. L'ajout d'une 4ème station réduirait ainsi les distances d'accès des usagers au tramway tout en permettant de capter un plus grand nombre de bénéficiaires* », a insisté Thomas Berretoni.

DES ÉTUDES TECHNIQUES À VENIR

Durant le second semestre 2021, le Métropole Nice Cote d'Azur va poursuivre les études techniques en affinant au fur et à mesure les conclusions de faisabilité du projet. En complément de celles qui devront évaluer la meilleure insertion du tracé du tramway qui permettrait de limiter au mieux les impacts fonciers sur les quartiers des Vespins, d'Arnaud Tzanck, des Gallinières et de Sauvaigo, d'autres études seront entamées sur le développement du réseau de transports en commun en interface avec la ligne 4 sur l'axe Nord-Sud de la commune.
Egalement, la liaison modes actifs entre l'avenue de Gaulle, CAP 3000 et la station positionnée à proximité de la gare de Saint-Laurent-du-Var fera l'objet d'études détaillées en vue d'un aménagement de qualité en concertation avec la commune et les acteurs locaux.
Concernant les modifications de circulation et de stationnement induites par l'insertion de la plate-forme tramway, des études de circulation permettront d'évaluer les reports de trafic, ainsi que la pertinence des itinéraires de contournement envisagés. Des aménagements de voirie adaptés seront proposés en conséquence.
Enfin, en prévision du lancement de la procédure de Déclaration d'Utilité Publique début 2022, la Métropole va mettre en place un dispositif d'accompagnement des habitants concernés et prendra rapidement attache avec eux afin de trouver les solutions les plus adaptées aux situations.

À PROPOS DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

• Concernant la valeur écologique du projet
Une satisfaction importante s'est manifestée vis-à-vis du projet, dans la mesure où le tramway constitue une solution écologique de mobilité et une alternative à la circulation automobile. Certains se sont interrogés sur la pertinence du tramway par rapport à un Bus à Haut Niveau de Service.
Une étude préalable à la concertation a mis en avant que le mode tramway était le plus adapté aux caractéristiques du tracé de la ligne 4 et aux prévisions de trafic attendues. Avec une fréquentation de 35 à 40 000 voyageurs/jours à la mise en service, un équipement de BHNS serait largement saturé, quelle que soit sa fréquence. L'offre tramway couvre favorablement l'estimation de la demande de transport, tout en gardant une capacité suffisante, pouvant subvenir à l'augmentation du nombre de voyageurs au-delà de l'horizon 2030.

• Concernant la qualité de l'air et le bruit
Des craintes ont été exprimées sur les perturbations du tramway sur le trafic routier et l'augmentation des émissions polluantes et du bruit. Des riverains de la route des Vespins ont évoqué leur inquiétude sur le fait que cette voie concentrera plusieurs modes de circulation générateurs de nuisances sonores (voie routière, voie ferrée, le tramway). Des demandes ont été formulées pour réaliser des tronçons en tranchées couvertes et des murs anti-bruit.
Les retours d'expérience montre que le niveau de bruit, avec la diminution du trafic, sera largement inférieur après travaux. La pollution de l'air s'en trouvera réduite. Des comparaisons environnementales seront conduites dans le cadre des études d'impacts et démontreront les apports positifs de la ligne 4 sur le cadre de vie. Concernant les tranchées couvertes, le coût des travaux, l'accessibilité et les distances entre les stations altèreraient la qualité de l'investissement.

• Concernant la végétalisation de la ligne 4
Le besoin de préserver la couverture végétale le long du parcours est évoqué, tout en s'inquiétant de l'utilisation des corridors végétalisés par les véhicules de secours.
Il est prévu 800 arbres sur les différents aménagements projetés, comprenant les arbres conservés et nouvellement plantés. Les espèces à feuilles caduques seront privilégiées pour lutter contre les îlots de chaleur en été et à laisser passer le soleil durant l'hiver. Le projet de ligne 4 intègre une démarche d'économie circulaire dans les marchés et travaux, dans ce cadre l'opération se veut exemplaire avec l'emploi de matériaux recyclés et la valorisation des déchets.

TRAVAUX
D'INTÉRÊT COMMUNAL

Soyons francs. Excepté les petites têtes blondes de cinq ans fans de Bob le bricoleur, la fascination du commun des mortels pour les tractopelles et autres engins de chantiers connaît vite ses limites. La déviation exaspère, le feu alternatif ulcère et la lenteur du semi-remorque tape sur le système au moins autant que le bruit du marteau-piqueur.
C'est fou ce qu'un simple panneau « Attention travaux ! » peut déclencher dans l'inconscient collectif : des images de nuisances, une angoisse de la contrainte… Les quelques minutes d'attente supplémentaires, le petit détour imposé prennent des proportions considérables… Et aveuglés par les impératifs de la société d'aujourd'hui, où tout va toujours plus (trop) vite, on oublie souvent le bon vieil adage, plein de sagesse, de nos anciens : on ne fait pas d'omelette sans casser des oeufs !
Une ville où fleurissent les chantiers est une ville où l'on investit. Quand la municipalité lance des travaux, c'est pour rénover, moderniser, construire, embellir. Des opérations toujours orchestrées avec le plus grand soin par Joseph Segura, maire de Saint-Laurent-du-Var et Danielle Hébert, adjointe aux travaux, en concertation avec les riverains et commerçants, pour limiter au maximum les nuisances.
D'est en ouest de la ville, la métamorphose qui a débuté dès 2014, se poursuit de plus belle, c'est le cas de le dire. Des secteurs qui, depuis des décennies, n'avaient fait l'objet d'aucune rénovation sont en train de renaître. Plus beaux, plus verts, mieux équipés, au profit de ceux qui y vivent, qui y travaillent. Un vrai coup de jeune… qui nécessite forcément quelques coups de pelleteuse ! Les quelques désagréments causés par les travaux sont bien peu de choses si l'on considère le résultat final. Une transformation spectaculaire qui mérite bien un peu de patience. Alors, prenons de bonnes résolutions. Au prochain panneau, regardons d'un œil indulgent, ces hommes en gilets fluo s'affairer sur leurs engins. Et essayons, ne serait-ce que l'espace d'un instant, de retrouver ce regard bienveillant que nous posions dans notre enfance sur toutes ces machines faiseuses de merveilles, dont la vocation est l'une des plus nobles : bâtir.

LE RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'EAU

Depuis quelques temps les interventions se multipliaient sur **le réseau de distribution d'eau au niveau de l'Avenue des Combattants en Afrique du Nord**, à chaque fois pour la même problématique : des fuites d'eau. Et pour cause, avec un tronçon datant des années 1980 et un autre datant de 1960, l'intervention devenait plus que nécessaire. Afin de résoudre le problème de façon pérenne, Monsieur le maire Joseph Segura et son adjointe aux travaux madame Danielle Hébert en collaboration avec la Métropole Nice Côte d'Azur, ont décidé d'effectuer des travaux de fond afin de solutionner ces défaillances de vétusté entrainant pertes d'eau et interventions ponctuelles répétées. Les travaux réalisés par le Régie Eau d'Azur pour un coût de 186 000 euros ont été effectués durant les périodes de vacances scolaires afin d'éviter aux riverains des problématiques de circulation trop importantes.

LE MINI GIRATOIRE LIBÉRATION/OSSOLA/MOSCHETTI

Les travaux d'implantation du mini giratoire du carrefour Libération/Ossola/Moschetti se sont achevés comme prévu fin juillet 2021. La circulation alternée nécessaire durant la semaine de travaux a été supprimée et la circulation s'est normalisée.

LE CANAL DE LA TOUR

Une opération de curage-débroussaillage du Canal de la Tour, avenue Pierre et Marie Curie s'est déroulée mi-juillet sur un linéaire de 1 047 ml ; 6 000 m² et 50 m³ - L'intervention a été gérée par la Direction de l'Eau, de l'Air et de la Qualité des Milieux de la Métropole Nice Côte d'Azur pour un coût de 14 082 euros.

LE PARKING DU PORT

Pour toujours mieux accueillir ses visiteurs du jour et de la nuit, le port s'est enrichi d'un nouveau parking de 72 places ouvert au public depuis le 15 juillet 2021. Flambant neuf, la construction s'est adaptée à la présence d'anciens et majestueux arbres afin de les préserver tout en offrant au public de nouvelles facilités de stationnement. L'entrée se fait côté Est et les tarifs appliqués sont identiques au parking principal du port.

L'ALLÉE PASTEUR

Afin d'améliorer l'absorption des eaux lors des fortes pluies, des travaux de recalibrage du réseau d'eau pluviale sur l'allée Pasteur (voie d'accès à l'école maternelle) ont été menés à bien par la Métropole Nice Côte d'Azur. Cette démarche a aussi pour objectif de sécuriser les copropriétés riveraines par la création d'un nouveau collecteur des eaux pluviales sur 80 m, ce qui permettra d'améliorer l'évacuation des eaux en cas de fortes intempéries.

LE LITTORAL
LAURENTIN FAIT PEAU NEUVE

Les travaux viennent de débuter avec la première phase, promenade Landsberg. Ce projet de requalification du front de mer prévoit l'aménagement d'une longue promenade ondulante composée (depuis la limite du domaine maritime vers les terres) d'un platelage en bois de 4 m de large, d'une pergola en acier corten abritant un banc en pierre pour la portion Landsberg, de grands massifs plantés et des circulations en béton désactivé. L'accès et la vue vers la mer depuis les avenues Donadeï et Maréchal Juin, qui recevront un traitement semi piéton en béton désactivé, sera également dégagée. L'occasion de faire un état des lieux avec Danielle Hebert, adjointe au Maire, déléguée à l'Environnement, au Développement Durable, aux Travaux, à la Circulation et au Stationnement, aux Voiries, à la Proximité et à la Vie Participative des Quartiers.

Danielle Hebert

Où en est-on, aujourd'hui, des travaux de requalification du littoral ?
Le chantier a bien débuté. Nous avons commencé par la partie Landsberg, du poste de secours jusqu'au centre nautique, avec le traitement des réseaux. On reprend également le revêtement. Il y aura la pose d'un banc en pierre. On prépare les espaces pour la végétalisation. Nous sommes contents, cette partie des travaux sera terminée à la fin de l'année.

Des modifications ont-elles eu lieu ?
Nous avons reçu une demande d'ouverture supplémentaire des riverains, dès lors que nous avons passé le centre nautique. Nous sommes à leur écoute et nous allons travailler en ce sens. Nous allons également intégrer des espaces conteneurs. Les petites poubelles ne sont pas esthétiques et les gens ont tendance à poser leurs déchets en dehors, ce qui est problématique. Nous allons donc placer des grands conteneurs de la façon la plus harmonieuse possible.

La prochaine phase ?
Elle concernera la promenade Jacques-Yves Cousteau, devant Cap 3000, début 2022. Notre timing sera respecté afin que tout soit terminé avant le début de la prochaine saison estivale.

MONTANT DES TRAVAUX
2 280 000 €TTC

CALENDRIER
1. Jusqu' à novembre 2021* : promenade Landsberg
2. octobre 2021 à mars 2022* : promenade Jacques-Yves Cousteau
3. novembre 2021 à janvier 2022* : bas de l'avenue Donadéï
4. janvier 2022 à avril 2022* : bas de l'avenue du Maréchal Juin
* sous réserve d'intempéries et d'imprévus de chantier

LE LITTORAL EN CHIFFRES
- 5 150 m² de béton
- 2 100 m² de jardinières
- 1 840 m² de platelage
- 640 m² de pergola en acier corten
- 160 ml de banc

NOUVELLE ESCALE POUR
LE "MÔLE OUEST"

Un port est un outil économique important pour une ville, mais un site comme le port de Saint-Laurent-du-Var est de surcroît un véritable joyau, d'où la volonté de la municipalité avec l'apport de la Métropole et du Yatch Club International depuis 2014 de lui donner un nouvel élan. Le port laurentin bénéficie d'une situation géographique exceptionnelle : aux portes de Nice et à quelques minutes de l'aéroport. Il joue parfaitement son rôle d'accueil des plaisanciers et des promeneurs tout en s'imposant comme un véritable lieu de vie laurentin avec des commerces, restaurants... « *Ces travaux s'inscrivaient dans le cadre du chantier de régularisation du port, entamé depuis 2015*, explique Joseph Segura, le maire de la commune. *Une première étape avait permis de réhabiliter entièrement le quai de la Pérouse et l'ensemble des locaux, et depuis décembre 2020, nous avons attaqué les travaux sur le môle ouest afin de moderniser ce secteur et ainsi de le rendre encore plus attractif.* » L'heure est à la végétation, à l'oxygène, à la libération des espaces, à la modernité. « *L'architecture est très qualitative*, assure Thomas Berettoni, le Premier adjoint. *La nouveauté, c'est d'avoir pu intégrer des toits terrasses. C'est magnifique !* » Autant d'éléments de réflexion qui ont guidé la municipalité et le Yatch Club International Saint-Laurent-du-Var, gestionnaire du port dans l'élaboration de ce projet commun au rendu particulièrement esthétique, côté terre comme côté mer. Il fleure bon l'air du large, ce tout nouveau môle ouest du port. Comme un vent de fraîcheur qui est en passe de rendre le site aux consommateurs, aux touristes et Laurentins habitués des lieux. Respirez, vous êtes à Saint-Laurent-du-Var !

L'AGASC
MET LE CAP SUR L'ADOLESCENCE

Françoise Benne

La structure associative fait évoluer ses activités en se spécialisant sur l'accueil et l'accompagnement des jeunes de 12 à 25 ans.

C'est un sacré virage ! Une drôle de poussée de croissance pour cette structure de près de 40 ans d'âge. Pour cette rentrée 2021, l'Association Gestion Animation Sportive et Culturelle (AGASC) a bouleversé son organisation, notamment, pour son activité de centre de loisirs. Françoise Benne, élue présidente depuis le 8 juillet dernier, a pris la succession de Robert Rolant. Elle explique cette évolution : « *dorénavant, c'est la mairie, et uniquement elle, qui s'occupe de l'accueil en centre de loisirs pour les enfants scolarisés en maternelle et en élémentaire. Quant à nous, la municipalité nous a confié cette mission pour les adolescents* ».

UNE MISSION QUI S'ARTICULE AUTOUR DE PLUSIEURS AXES :

- **Le temps périscolaire** : dès leur sortie du collège, les jeunes sont accueillis jusqu'à 19 heures au Centre des Jaquons où ils peuvent partager un goûter, disposer d'un espace de travail et participer à des activités socio-éducatives. Ils y sont encadrés par des animateurs associatifs. Un ramassage par mini-bus est également prévu pour acheminer les élèves du collège Pagnol jusqu'aux Jaquons. Mais, tant que les travaux n'ont pas commencé au futur Centre social des Pugets (lire encadré), les mêmes activités sont aussi proposées dans cette structure. Les collégiens ont donc, pour l'heure, deux sites d'accueil pour ce temps périscolaire.
- **Les mercredis après-midi** : sorties et animations socio-culturelles sont au programme. Les collégiens peuvent se rendre au centre des Jaquons dès la fin des cours et bénéficier, si besoin, d'un pique-nique fourni par l'association.
- **Les vacances scolaires :** dans le prolongement de ce que fait l'association depuis plusieurs décennies, les ados pourront faire le plein d'activités lors des vacances scolaires en bénéficiant des différents équipements rattachés à l'AGASC. Beach volley, foot à 5, activités nautiques, tennis… sont des incontournables des semaines à la sauce AGASC. Et, « *on ne doute pas que les adolescents vont nous apporter des idées sur de nouveaux sports qu'ils ont envie de pratiquer. On sera à leur écoute* », ajoute la présidente associative.

Mais la mission de cette association ne s'arrête pas à cette seule dimension d'animation. Elle est aussi chargée d'un accompagnement en profondeur des jeunes depuis leur parcours scolaire jusqu'à l'obtention d'un métier. Formation, orientation, insertion, recherche de stages : tous les jeunes jusqu'à 25 ans pourront aller chercher auprès des professionnels de l'AGASC des ressources pour faire aboutir leur projet. Une nouvelle corde pour laquelle l'AGASC a formé son personnel du Centre Animation des Pugets (qui va être transformé en Centre de vie sociale). « *Ces changements ont impliqué une évolution de nos personnels vers d'autres compétences comme l'information et la formation des jeunes* », détaille Françoise Benne. « *Nous sommes prêts* ».

3 QUESTIONS À…
Thomas Berettoni
1ER ADJOINT AU MAIRE DE SAINT-LAURENT-DU-VAR

Pourquoi avoir initié cette évolution du rôle de l'AGASC ?
Dès 2014, le maire a souhaité que l'on tienne des réunions périodiques avec cette association si importante pour notre commune. Nous avons dressé un inventaire des activités et pointé des doublons entre nos activités et celles de l'association. La convention pluriannuelle qui nous lie s'arrêtait au 1er décembre 2020. Pour la nouvelle, qui devrait être votée d'ici la fin de l'année, nous avons souhaité donner de la cohérence. On a donc fixé un cap qui tient en 3 priorités : l'AGASC doit porter le projet jeunesse de la Ville (pour les 12-25 ans), être un acteur de la culture et, enfin, intégrer dans leur mission les questions d'emploi, d'insertion et de formation. Pour ce dernier point, cela signifie que le rôle du Bureau d'information Jeunesse revient dans les compétences de l'AGASC.

Cela s'accompagne d'une baisse de leur budget.
L'AGASC est destinataire de la plus grosse subvention que l'on attribue à Saint-Laurent-du-Var. Et, en effet, elle passe de 1,6 million d'euros à 1,4 million. C'était une nécessité dans le cadre de finances contraintes dans un contexte de baisse continue des dotations de l'État vers les collectivités. Mais c'est surtout une réorganisation qui fait sens. Désormais l'AGASC s'occupe de nos jeunes laurentins de leur entrée en 6e jusqu'au premier emploi, en passant par les stages de 3e, les formations… On espère une bien meilleure efficacité avec des acteurs de terrain qui connaîtront parfaitement ce public jeune année après année.

Autre changement, la création d'un Centre de vie sociale aux Pugets.
Nous avons une structure de ce type au Point-du-Jour qui est appelée à disparaître avec la réhabilitation du quartier. Nous avons donc programmé de créer, en lien avec la Caisse d'Allocations Familiales, un Centre de vie sociale dans le site du Centre d'Animations des Pugets. 200 000 euros de travaux sont budgétés. Ils devraient commencer au printemps prochain pour une ouverture espérée à l'été 2022. Ce lieu de vie sera géré par l'AGASC. Vecteur de lien social et de pédagogie, il aura vocation à rayonner sur l'ensemble de la commune.

UN FUTUR CENTRE DE VIE SOCIALE AUX PUGETS
L'accompagnement social est dans l'ADN de l'AGASC. Un rôle que l'association va pouvoir prolonger avec la transformation du Centre Animation des Pugets en Centre de vie sociale. Ce projet, en cours d'élaboration avec la Caisse d'Allocations familiales, permettra d'offrir aux Laurentins en difficultés un lieu de vie où ils trouveront une aide pour effectuer leurs démarches.

TENNIS, EQUITATION, CULTURE, DANSE ET ACTIVITES NAUTIQUES
Les associations rattachées à l'AGASC poursuivent leurs activités sans changement. Les Laurentins de tout âge peuvent donc s'inscrire au Centre culturel La Boulangerie, à la Maison de la Danse, au Tennis club de Montaleigne, au Centre nautique ou encore au Centre équestre.
« *Tout le monde craignait, après ces années COVID, une certaine désaffection pour les associations* », expose Françoise Benne.
« *Mais, nous avons été surpris de l'engouement des gens au Forum des sports et de la culture* ».

En chiffres

Centre culturel La Boulangerie
400 usagers

Centre Equestre
650 usagers

Maison de la danse
900 usagers

Centre nautique
390 usagers

Tennis
380 usagers

Espace Loisirs des Jaquons
400 usagers

INTERVIEW

Arlette Osta

"SLUPT : apprendre tout au long de l'année !"

Histoire de l'art, science, géographie, musique, philosophie, Histoire... autant de matières, conférences, sorties et séjours présentés lors de la séance inaugurale du 11 octobre, à 17h30, en salle Ferrière. Saint-Laurent Université pour Tous, fondé par M. Verplanck en 1997, s'apprête ainsi à lancer sa nouvelle saison 2021-2022. Placée sous de nombreux thèmes, la programmation s'annonce d'ores et déjà passionnante et diversifiée. Rencontre avec Arlette Osta, présidente d'une institution, (re)connue bien au-delà de Saint-Laurent-du-Var.

Arlette Osta, vous êtes présidente du SLUPT depuis trois ans, comment présenter votre association en quelques mots ?
Saint Laurent Université pour Tous, c'est la culture pour tous, avec des conférences « grand public », les lundis et jeudis de l'année scolaire, sur des sujets variés, présentés par des professeurs d'université de toutes disciplines et des professionnels experts dans leur domaine. SLUPT, c'est la convivialité d'une association où l'on se retrouve pour des échanges cordiaux avant et après les conférences, au coin bibliothèque ou lors de soirées festives, mais aussi dans les ateliers (lecture, cinéma, informatique, anglais, mémoire...), pendant les sorties et voyages organisés dans l'année, ou entre « marcheurs » lors de promenades sportives sur les sentiers de randonnée de notre arrière-pays.

Après une année tronquée par la Covid-19, comment envisagez-vous cette reprise ?
Ça n'a pas été une année complètement blanche, car en dépit des difficultés liées à la pandémie, nous avons tout de même réussi à maintenir 38 de nos 45 conférences par le biais de diffusions vidéos sur youtube. Je tiens d'ailleurs à renouveler mes remerciements aux conférenciers qui ont pour la très grande majorité joué le jeu. Nous avons également par ce biais maintenu l'atelier stimulation de la mémoire que j'anime ainsi que les ateliers d'anglais. Vous voyez que nous ne sommes pas restés les bras croisés et que nous nous sommes efforcés de maintenir le lien avec nos adhérents. Aujourd'hui, nous sommes heureux de cette reprise et de nous retrouver enfin. Grâce au pass sanitaire, nous nous réjouissons de pouvoir reprendre nos activités dans des conditions normales, le 11 octobre 2021, à 17h 30, en salle Ferrière avec une première conférence très attendue d'Isabelle Haquette, professeur du conservatoire de Saint-Laurent-du-Var, qui nous fera découvrir l'univers de la flûte traversière et ravira nos oreilles en en jouant.

Quels seront les temps forts de cette nouvelle saison et les nouveautés ?
Outre un programme ambitieux de conférences, ces dernières seront enrichies par des soirées festives et musicales à l'occasion de l'ouverture de la saison avec L'univers de la flûte traversière, de la galette des rois, avec la Ligue d'improvisation cannoise, de l'assemblée générale avec la participation de la chorale du conservatoire, ou de la fin de saison avec La vigne en Luberon en couleurs et dégustation.

Quels domaines suscitent le plus d'intérêt ?
Je dirais tous (sourire). Nos adhérents ont soif d'apprendre et gardent un esprit vif et empreint de curiosité. Outre le sérieux et le professionnalisme de nos conférenciers issus du monde universitaire ou des spécialistes de renoms, nos adhérents adorent venir plus tôt lors des conférences et n'hésitent pas à prolonger le plaisir bien au-delà par d'intenses discussions et échanges. C'est d'ailleurs tout l'intérêt de nos rencontres. Prendre du plaisir tout en se cultivant.

Tous les renseignements sur l'organisation de SLUPT, le programme 2021-22 et les modalités d'adhésion sont consultables sur le site www.slupt.org. Contact téléphonique au 07 81 77 61 11.

VOS RENDEZ-VOUS DU MOIS D'OCTOBRE ET NOVEMBRE [1] :

Lundi 11 octobre : *L'univers de la flûte traversière* par Isabelle Haquette ; **Jeudi 14 octobre :** *L'Inquisition en Europe méditerranéenne, un instrument redoutable et redouté du contrôle des connaissances* par Anne Brogini ; **Jeudi 21 octobre :** *Sociétés humaines : les aborigènes d'Australie des origines à nos jours* par Michèle Peuto-Moreau ; **Lundi 8 novembre :** *Les sixties, quand la mode descend dans la rue* par Yvan Gastaud ; **Lundi 15 novembre :** *La sculpture baroque espagnole* par Gilbert Croué ; **Jeudi 18 novembre :** *Assemblée générale* et à 18h45 prestation du Chœur du conservatoire de Saint-Laurent-du-Var ; **Lundi 22 novembre :** *3 000 ans de relation passionnelle entre la Chine et les insectes chanteurs et combattants* par Chantal Daupez ; **Jeudi 25 novembre :** *La vie en rose* par Arlette Osta ; **Lundi 29 novembre :** *Des Allemagnes à l'Allemagne : une gestation longue et difficile* par Jean-Louis Reppert.

(1) À 18 heures et en salle Ferrière si l'horaire n'est pas précisé ainsi que le lieu.

RENTRÉE CULTURELLE

LA SAISON EN AVANT-PREMIÈRE

Une soirée pour dévoiler toute la diversité et l'attractivité de l'offre culturelle de Saint-Laurent-du-Var, c'est le pari que relève chaque année la direction des affaires culturelles de la Ville. Organisée le jeudi 23 septembre sur le parvis de la mairie, cette rentrée studieuse et en musique s'est chargée de faire les présentations. L'occasion d'avoir un avant-goût d'une nouvelle saison riche en culture.

La scène est désormais familière à la fin de l'été. En soirée, les amateurs de culture se pressent dans le Parc Layet. Tous viennent découvrir en avant-première la saison culturelle de leur ville. Dans tous les domaines, du cinéma au théâtre, la danse et la musique, toute la diversité du programme de la saison à venir est présentée aux Laurentins : c'est la rentrée culturelle. L'occasion d'avoir un avant-goût de la saison, et de connaître avec précision l'ensemble de la programmation d'événements majeurs, comme le Festival du Polar, le Festival de la Parole et du Livre ou le Regard Photographique... Deux rendez-vous clés de l'offre culturelle qui s'attachent, année après année, à séduire et émerveiller. Et quand on parle d'émerveillement, impossible d'oublier les 30 ans du Conservatoire.

8, 9, 10 octobre > Festival du Polar 2021
9 octobre > Un fantôme au manoir
15 octobre > Le choix de Gabrielle
22 octobre > Jazz Time
12 novembre > Olam
20 novembre > Festival de la Parole et du Livre
18, 19, 20 nov. > Spectacles jeune public dans le cadre du Festival de la Parole et du Livre
26 novembre > Looking for Beethoven
10 décembre > Contrebrassens
Décembre > Festivités de Noël
21 janvier > Pourvu que demain soit un jour férié
28 janvier > Cyrano
4 février > Un temps de chien
25 février > Vous avez quel âge ?
26 février > Le Mad Tour
4 mars > Jean-François Dérec - Le jour où j'ai appris que j'étais juif
5 mars > Duo Violon Piano
11 au 27 mars > Regard Photographique
15 mars > À quoi tu joues ?
18 mars > Et si on ne se mentait plus
25 mars > 100 % Blues
8 avril > Life is a bathroom and I am a boat
29 avril > Fugueuses
30 avril > Le Mad Tour
6 mai > Duo romantique
9 au 24 mai > Mai des Arts
3, 4, 5 juin > Festival de Théâtre
24 juin > Spectacle de clôture

Téléphone : 04 92 12 42 92
www.billetterie.saintlaurentduvar.fr

TRIBUNES POLITIQUES*

Après une période estivale riche en évènements, Saint-Laurent-du-Var confirme son caractère de ville dynamique. Avec des concerts, des spectacles, du théâtre, du cinéma en plein air, les festivités estivales ont tenu toutes leurs promesses. Le succès de la Coupe du monde de lutte sur sable semble aussi devoir s'ancrer dans le paysage estival. Parallèlement et parce que l'action des collectivités dépend avant tout de l'initiative politique des élus pour développer le territoire, la Ville, sous l'impulsion de Joseph Segura, entretient un partenariat étroit avec le tissu associatif. Afin d'encourager la vitalité des associations, la municipalité organise des manifestations à leur initiative. Cette année encore, ce sont 65 associations qui se sont donné rendez-vous au Forum des Associations pour signer une belle rentrée.

L'équipe municipale
de Saint-Laurent-du-Var
Groupe majoritaire, « La proximité au cœur de notre action »

Tribune non parvenue.

Bryan Masson
et Marie-France Corvest
Vos conseillers municipaux
bryan.masson@hotmail.fr

Saint-Laurent-du-Var mérite une rénovation urbaine : environnement, logement, sécurité, écoles, transports. Par manque d'ambition, cette majorité se noie et oublie l'intérêt des Laurentins. Notre ville est droguée de mètres cubes de béton, nous subissons l'overdose de travaux inutiles. Nous sommes oubliés, la saleté aux entrées de ville illustre la médiocrité de ceux qui sont en place, passées les échéances électorales, l'ambition s'éteint et la ville qui était soit disant endormie est morte. Ces derniers mois, nous retiendrons les plages fermées encore et encore et des incendies suspects. Nous avons besoin d'une puissante relance : implantations d'entreprises, policiers supplémentaires, éviter le départ de nos habitants et des activités dynamiques pour mieux vivre. Prenez soin de vous !

Patrick Villardry
« Vivons Saint Laurent », 06 18 61 81 31
www.vivonssaintlaurent.com, Twitter, Facebook

La majorité municipale est en place depuis mars 2014. Nous estimons qu'il est temps d'agir pour qu'un véritable plan de déplacement urbain soit mis en place pour mieux se déplacer. Nous constatons tous les jours que le revêtement des routes fait apparaître des ornières, les ralentisseurs sont trop élevés, ce qui met à mal voire endommage nos véhicules. À chaque rentrée en septembre les bouchons ne cessent de croître aux heures de pointe ce qui oblige chaque automobiliste à être bloqué entre 20 et 30 minutes pour traverser notre ville. Nous proposons de revoir quartier par quartier le sens de la circulation en intégrant les modes de transport doux, et créer sans attendre les barreaux nécessaires pour désenclaver notre commune. Il est urgent de faire disparaître l'ilot au sud de la route nationale et de la voie ferrée, afin de créer les parkings indispensables pour que tous ceux qui le souhaitent puissent emprunter le TER ou des Bus sur le littoral.

Marc Orsatti
« 100 % Transition Écologique au quotidien »
marc.orsatti@laposte.net, 06 99 37 84 06
www.marcorsatti.fr, Twitter, Facebook

Tribune non parvenue.

Marc Moschetti
Saint-Laurent au cœur

**Conformément à la loi n°2002-276 de février 2002 relative à la démocratie de proximité chaque groupe politique du conseil municipal de Saint-Laurent-du-Var qui dispose ici d'un espace d'expression engage sa responsabilité pour chacun des propos tenus.*

DES ASSOCIATIONS À FOISON !

AU FORUM DES SPORTS ET DE LA CULTURE

Et si vous profitiez de la trêve estivale pour réfléchir aux activités de temps libre pour lesquelles vous pourriez opter à la rentrée ? Prendre du temps pour vous, avec un proche ou pour une bonne cause, rencontrer du monde, éteindre les écrans et sortir, échanger, bouger : autant de résolutions positives que les nombreuses associations à Saint-Laurent-du-Var rendent possibles, avec le soutien actif de la Ville.

La qualité, la richesse et la diversité de l'offre associative d'un territoire sont souvent des indicateurs de bonne santé et de vitalité du corps social. Elles démontrent la capacité qu'ont les habitants à s'investir dans des causes et activités de loisirs, gage non négligeable d'épanouissement et de bien-être. Alors que la moyenne nationale s'établit à 1 association pour 150 habitants, Saint-Laurent-du-Var présente une grande vitalité avec 1 association pour 68 habitants, si l'on tient compte des 407 associations déclarées en Préfecture. Un chiffre à nuancer, toutes n'ayant pas forcément une activité locale ou réelle.

SOUTIEN FINANCIER

Partenaires au quotidien de la Ville, ces associations constituent ou comblent des besoins en marge de l'économie que le secteur public soutient de plusieurs manières. Au niveau national, 1,5 million d'associations génèrent 80 milliards de chiffre d'affaires et sont créatrices de 10 % des emplois. À Saint-Laurent-du-Var, l'octroi de subventions, soit plus de 2 millions d'euros versés chaque année par la Ville, est le coup de pouce le plus visible pour les associations qui en font la demande. Ces aides ont été rationalisées sous le site Internet en ligne qui garantit une meilleure visibilité, et permet d'éviter doublons et saupoudrage. L'étude des demandes est conduite dans chaque service concerné, avec un suivi de terrain et un contrôle systématique des bilans.

AIDE LOGISTIQUE ET MATÉRIEL

Le soutien le plus conséquent est logistique, qu'il s'agisse des nombreux équipements éclairés, chauffés et entretenus mis à disposition, mais aussi du matériel permanent ou évènementiel prêté. Ainsi, chaque jour, et particulièrement de mai à mi-juillet, les services effectuent des prêts de tables, bancs, chaises, barrières, installation de scènes pour permettre l'organisation de fêtes, vide-greniers, lotos … pour 84 500 € par an. La Direction des Sports se mobilise pour les rencontres sportives. Des agents de la Police municipale sont aussi régulièrement sollicités pour assurer la sécurisation de ces évènements indispensables à l'animation de la vie locale.

SAINT-LAURENT-DU-VAR
PORTE DE FRANCE

FESTIVAL DU POLAR

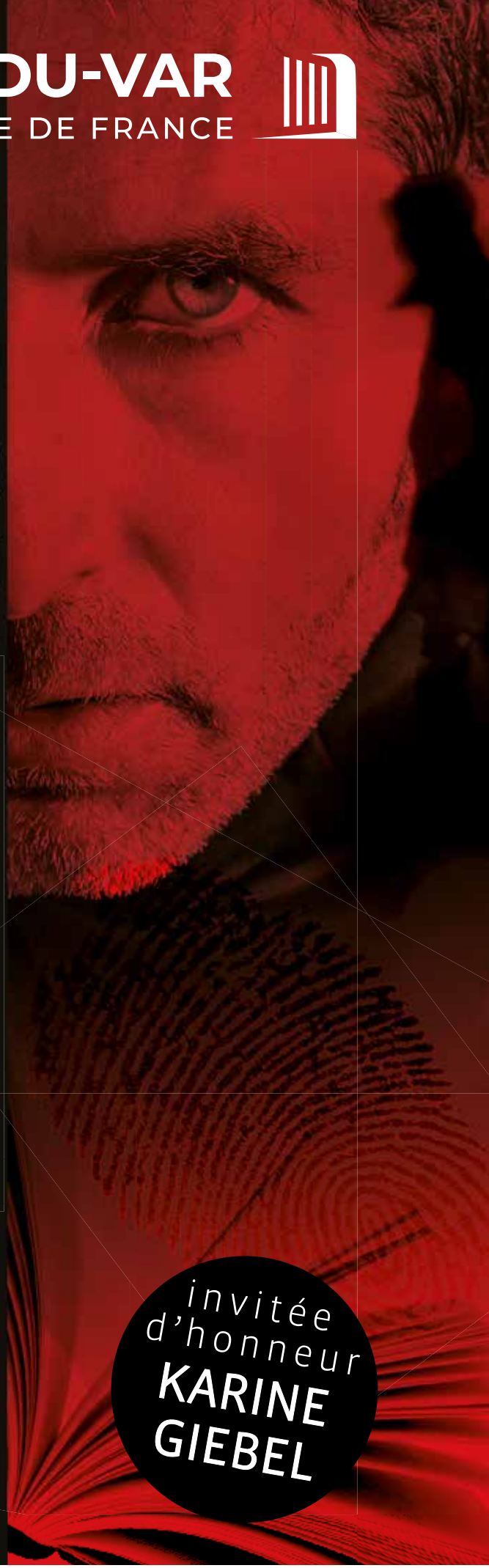

8 OCTOBRE

THÉÂTRE BRASSENS 18h30

PROJECTION - DÉBAT

9 - 10 OCTOBRE

SALLE DEBOULLE 10h - 18h

30 AUTEURS EN DÉDICACE
JEUX - RENCONTRES
ENQUÊTE URBAINE

invitée d'honneur
KARINE GIEBEL

Entrée libre

MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR · Région Provence Alpes Côte d'Azur · France bleu · CAP Côte d'Azur · Le Point · La Strada · Cinémathèque

www.saintlaurentduvar.fr

LIS